

# Industrie mésolithique

André GOB

## 1. Contexte et homogénéité de la série

1.1. Nous avons montré, dans le chapitre précédent, les conditions dans lesquelles a été recueillie l'industrie mésolithique de la Place Saint-Lambert — zone occidentale — : le matériel était dispersé entre plusieurs lambeaux de dépôts limoneux réservés par les constructions romaines et médiévales ; il s'y trouvait mélangé à des documents archéologiques (tessons, mais aussi silex) d'époques plus récentes dont il n'a pu être séparé que par un tri basé sur la patine et la typologie.

Ces observations montrent à suffisance qu'il faut considérer avec circonspection cette série, dont l'homogénéité et l'exhaustivité sont très mal assurées. Cependant, rien ne permet de distinguer des ensembles typologiques ou topographiques différents au sein de cette série, par ailleurs peu abondante. Nous devons donc la décrire en un seul lot.

1.2. A l'exception d'un seul outil, dégagé dans une argile brune de S9 (voir fig. 79), la totalité des outils attribuables au mésolithique provient d'un limon brun-ocre, vestige d'un sol brun tronqué (voir p. 82 et coupe 1, fig. 40), dont des lambeaux, parfois fort restreints, ont été découverts dans la partie nord-ouest de la zone occidentale.

Les sondages qui ont livré du matériel attribuable au mésolithique peuvent être regroupés en trois lots (plan, fig. 80) :

aire ouest : S1, S21

aire centrale : S3, S4, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> évidements

aire est : Vieux Marché A et B, S37.

Mais la répartition des pièces n'est pas uniforme. Le tableau suivant montre que l'aire centrale est nettement plus riche que les autres, en particulier pour les outils.

TABLEAU 1 : dispersion des artefacts mésolithiques

Aires	Ouest	Centrale	Est	Total	Dispersés ou indéterminés
Outils	6	42	8	56	6
Microburins	2	6	2	10	3
GQW	3	8	2	13	1
Total	11	56	12	79	10

Ce tableau ne reprend que les artefacts pour lesquels le tri typologique est le plus sûr.

On ne constate pas de répartition privilégiée des différentes catégories d'outils selon ces aires, si ce n'est une présence plus marquée des armatures dans l'aire centrale (19 sur 24 soit 77 %), mais cela peut être dû à la fouille, plus attentive dans ce secteur plus riche.

1.3. La distribution verticale des artefacts mésolithiques au sein du limon permet deux constatations.

1.3.1. Dans l'aire centrale, la plus riche, on observe que les documents protohistoriques (tessons et silex non patinés) sont plus abondants vers le haut de la formation limoneuse et qu'ils cèdent le pas progressivement vers le bas aux silex mésolithiques ; il n'y a cependant aucune coupure : la céramique est présente jusqu'au niveau le plus bas des silex mésolithiques.

1.3.2. L'altitude moyenne des silex mésolithiques (fig. 81) montre la présence d'une déclivité des aires est et centrale vers l'aire ouest. Cette pente, peu prononcée (1,10 m de dénivellation sur 40 m, soit 2,7 %), est orientée nord-est/sud-ouest. Elle correspond bien à la surface bombée des dépôts d'interfluve entre la Légia et le bras de la Sauvenière, la pente observée étant à peu près perpendiculaire au cours de ce dernier.

1.4. On peut donc considérer que l'occupation mésolithique (au sens archéologique) a pris place sur une légère éminence limoneuse entre Sauvenière et Légia, sur une légère pente orientée vers le sud-ouest. La dispersion des artefacts est assez grande (diam. 40 m) mais rien ne permet de dire si la surface occupée primitivement n'était pas plus restreinte (le « cœur » de la concentration est d'ailleurs nettement moins étendu) ni si plusieurs concentrations différentes ne se chevauchent pas, l'ensemble du matériel ayant été bioturbé et/ou déplacé par coluvionnement.

## 2. Matériau et technologie du débitage

2.1. Compte tenu des conditions de récolte, il n'est pas possible de donner une analyse détaillée de l'ensemble de l'industrie lithique. En particulier, la sélection des déchets de taille avec la patine comme critère ne me paraît pas fiable. En outre, quel serait l'intérêt d'une analyse fondée sur ce matériel alors même que l'industrie n'est pas en place et n'a pu être que très partiellement collectée ?

2.2. Les matières premières présentes sont très peu diversifiées. La quasi totalité des artefacts sont façonnés à partir du silex gris local, provenant de conglomérats à silex situés sans doute sur les hauteurs de la Meuse vers Sainte-Walburge et Sainte-Marguerite. L'abondance des déchets de décortilage, et la présence de gros éclats résultant de la fragmentation des blocs de matière première montrent que la source de cette dernière n'était pas fort éloignée du site. Outre le silex, la série compte 14 artefacts en « grès-quartzite de Wommersom » : 7

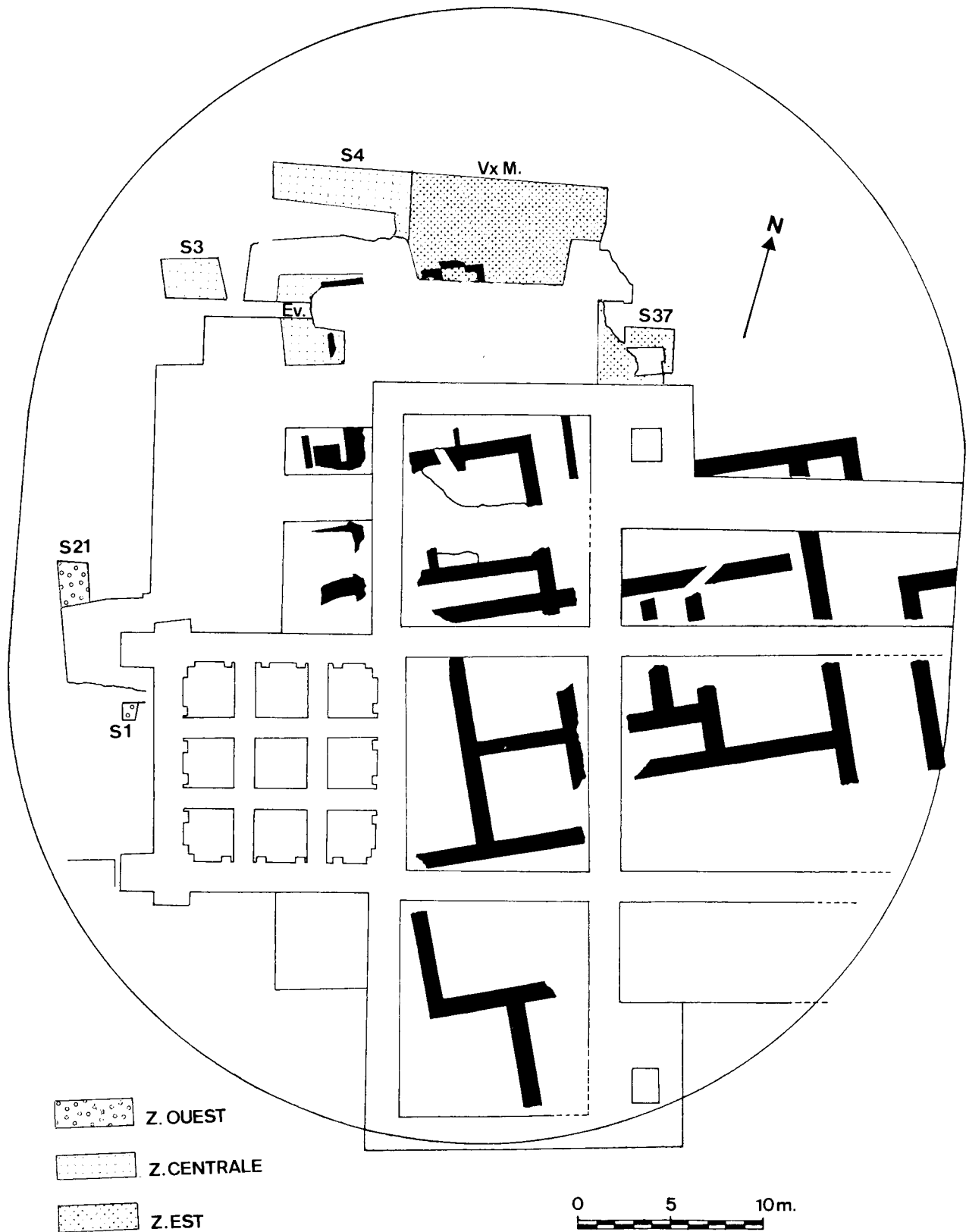


Fig. 80

Plan général du secteur occidental de fouilles de la place Saint-Lambert avec localisation des sondages ayant livré du matériel mésolithique.

lames, 5 éclats, 1 lame à crête, 1 flanc de nucléus. Le GQW est donc très mal représenté ; cette situation n'est pas différente de celles observées dans le bassin de l'Ourthe (Gob, 1981 : 242) et confirme les conclusions de P. Gendel (1984 : 132-156) : (la distance Wommersom - Liège est de 50 km).

2.3. Le débitage est exclusivement orienté vers la production de lames. Les nucléus sont très nombreux : parmi eux, les rares nucléus non prismatiques sont des blocs très peu débités (nucléus initial) ou des nucléus de petite taille dont le débitage a été poussé trop loin, de sorte qu'il n'est plus possible d'y déceler une quelconque organisation.

Les nucléus unipolaires sont largement dominants ; sur un échantillon de 34 nucléus prismatiques, on décompte les types suivants :

nucléus à 1 plan de frappe	21
nucléus à 2 plans de frappe orthogonaux	5
nucléus à 2 plans de frappe opposés	7
nucléus à 3 plans de frappe	1

On relève la présence de quelques nucléus ayant produit des micro-lamelles, minces et étroites, que l'on retrouve, fragmentées dans les produits de débitage.

L'aménagement des nucléus prismatiques est rarement très élaboré ; le plus souvent, les blocs conservent de grandes plages corticales et la formation du ou des plans de frappe s'opère par de simples enlèvements de grands éclats corticaux (fig. 82-84).

Une préparation plus soignée s'observe sur certains nucléus (fig. 82 : 3-84 : 2) : aménagement d'une crête inverse, préparation des bords latéraux de surface débitée par des petits enlèvements transversaux, préparation du bord de frappe sur le plan de frappe et sur la surface de débitage.

2.4. Le débitage laminaire a produit des supports réguliers, aux bords sensiblement parallèles entre eux. Le véritable « style Montbani », avec ses lames larges et minces et des talons aussi larges que le corps de la lame, est cependant peu représenté sur le site. Cela peut être dû à la dimension des blocs de matière première ; cependant, dans un cas au moins, un bloc volumineux a été intentionnellement fragmenté par débitage et deux nucléus, par ailleurs très soigneusement débités, en sont issus.

Il ne semble pas que le désir d'obtenir des lames larges et longues ait été contrecarré par la dimension restreinte des blocs bruts.

On doit dès lors retenir, à titre d'hypothèse, l'idée que le débitage de type Montbani classique ne s'introduit que tardivement de façon marquée dans nos régions (Gob, 1981 ; 1985a).

### 3. L'outillage en silex

3.1. La série compte seulement 58 outils, dont le décompte typologique est donné dans le tableau suivant :

TABLEAU 2

		58 outils + 5 fragments + 4 lames utilisées
<i>Outils communs</i>		
Grattoirs	13	22
G. denticulé	1	
Couteaux à dos	3	
Eclats retouchés	5	
Lames tronquées	2	
Lame encochée	1	11 (+4)
Lames ret. (qlc)	8	
Lames (déb. Monb.) util.	4	
<i>Armatures</i>		
Pointes de Zonhoven	8	
Ptes à ret. unilatérales	2	
Frqm. ptes base ret.	1	
Frqm. de segment	1	
Ll. très étr. à b. ab.	1	
Feuilles de gui	4	
Tz sym. court	2	
sym. long	2	
asym.	3	
Flèche tranchante en événement.	1	

### 3.2. OUTILS PRIMAIRES

3.2.1. Les grattoirs sont abondants et leur confection est soignée (fig. 85). Il s'agit le plus souvent de grattoirs courts de petites dimensions :

— longueur moyenne : 29,5    max : 44    min : 14

Les supports sont le plus souvent des éclats mais trois pièces sont sur bout de lame cassée. Dix supports sur treize ont conservé une plage corticale, y compris 2 des 3 sur bout de lame : il s'agit bien de supports de récupération, produits lors de la mise en forme du nucléus. Les retouches d'accommodation du front sont généralement soignées ; certaines sont quasi lamellaires. Les fronts sont le plus souvent bien convexes et assez aigus (angle moyen : 63° ; max. 80° ; min. 40°) mais il n'y a ni front débordant, ni grattoirs circulaires.

On peut distinguer les types suivants :

— 2 grattoirs sur éclat laminaire, d'allongement supérieur à 2 (fig. 85 : 1, 3).

— 5 grattoirs simples sur éclat, de taille et de morphologie variables (fig. 85 : 4-7, 14). L'un d'eux (fig. 85 : 7) présente, à l'extrémité opposée au front, des ébréchures et un léger émoussé qui pourraient correspondre à des traces laissées par l'emmanchement.

— 2 grattoirs courts sur bout de lame cassée, de très petites dimensions (long. subsistante : 19 et 21 mm). L'un d'eux présente une fracture par flexion (fig. 85 : 12, 13).

— 3 grattoirs unguiformes (fig. 85 : 9-11) de petites dimensions.

— 1 grattoir sur lame (fig. 85 : 2) au front ogival déjeté vers la droite.

3.2.2. L'unique pièce denticulée (fig. 85 : 5) présente un front convexe de petites denticulations aménagées sur le bord gauche d'un petit éclat cortical.

3.2.3. Trois éclats retouchés peuvent être désignés comme des couteaux à dos. Le premier (fig. 86: 6) est une lame à crête tirée d'un bloc à patine ancienne brune; le bord gauche forme un dos semi-abrupt, tandis que des petites retouches continues directes inverses attestent de l'utilisation du bord droit. Le second (fig. 86: 5) est un grand éclat cortical en éventail dont le tranchant distal porte quelques retouches et des ébréchures d'utilisation sur la face dorsale. La troisième pièce (fig. 86: 1) est de morphologie similaire.

3.2.4. Les autres éclats retouchés (fig. 86: 4) présentent seulement des retouches irrégulièrement disposées et de peu d'extension. Seul un petit éclat (fig. 86: 2) témoigne d'un aménagement plus élaboré.

### 3.3. OUTILS SUR LAME

Les outils simples sur lame présentent peu d'aménagement. Il s'agit essentiellement de lames retouchées et/ou utilisées.

3.3.1. On compte seulement deux lames tronquées. L'une (fig. 86: 9), de grande dimension, présente une troncature transversale concave et de fines retouches d'utilisation sur le bord droit. L'autre (fig. 86: 8) est une lame courte, à troncature oblique (75°) qui conserve la trace du piquant trièdre. L'angle de la troncature, ainsi que sa position distale, empêchent d'y voir une pointe de Zonhoven; la morphologie de cette pièce est cependant proche de celle des trapèzes.

3.3.2. La série compte une seule lamelle, très petite et mince, encochée sur le bord gauche.

3.3.3. Les huit pièces inventoriées comme lames retouchées sont des objets de dimension peu importante, pas trop réguliers quant à leur débitage, et qui portent des retouches irrégulières sur une partie de leurs bords latéraux ou en position distale (fig. 86: 3, 7). Une seule d'entre elles se rapproche de la morphologie des lames à retouche Montbani. Une petite lamelle porte de fines retouches semi-abruptes sous le bord gauche et s'apparente à une armature (fig. 87: 7).

3.3.4. Quatre lames, larges et régulières, de débitage Montbani, portent de petites retouches irrégulières et/ou des ébréchures d'utilisation mais pas de véritable retouche Montbani (fig. 86: 10-12).

### 3.4. ARMATURES

3.4.1. Les armatures représentent près de la moitié de l'outillage et sont dominées par deux catégories de pièces, les pointes à base non retouchée et les trapèzes:

3.4.2. Sept des huit pointes de Zonhoven (fig. 87: 1-6, 8, 10) sont tout-à-fait typiques: troncature simple rectiligne, petites dimensions, pointe d'acuité variable. La dernière (fig. 87: 3) présente, fait exceptionnel, une retouche denticulée. Sur ces huit pièces, six possèdent une pointe proximale, déterminée par une troncature rectiligne orientée à gauche (3) ou à droite (3). Les deux autres sont aménagées sur le bord droit (fig. 87: 10) ou par une troncature distale gauche (fig. 87: 5). Sur deux pointes, la trace du piquant-trièdre est encore perceptible quoique complètement retouchée. Les deux pointes à retouches unilatérales sont peu typiques. L'une (fig. 87: 7) est une petite pièce avec retouche inverse du bord droit vers l'extrémité distale. L'autre (fig. 87: 9) est une pointe réalisée, sur une lame à crête, par une troncature rectiligne proximale à retouche croisée qui prolonge la crête préparée et donne à cette pièce l'apparence d'une pointe à dos courbe.

3.4.3. La série compte huit trapèzes très soignés mais minces et de petite dimension (six sur huit ont une longueur qui n'excède pas 20 mm). On peut distinguer les formes suivantes:

— deux trapèzes symétriques longs, à deux troncatures légèrement concaves et obliques (65°-65° et 75°-75°) (fig. 88: 10, 12)

— deux symétriques courts, à deux troncatures rectilignes et obliques (80°-75° et 80°-80°) (fig. 88: 7, 9)

— trois trapèzes asymétriques courts, dont un, sur lame corticale, présente une asymétrie peu marquée due surtout à la présence d'une troncature concave. Les deux autres plus nettement asymétriques sont formés de troncatures rectilignes (fig. 88: 8, 11, 14)

— enfin, la série compte une flèche tranchante en éventail (fig. 88: 13) aménagée par deux troncatures nettement concaves (la troncature distale conserve une trace du piquant-trièdre).

Tous ces trapèzes sont réalisés sur des lames au débitage régulier de style Montbani et aucun ne présente de retouches inverses.

3.4.4. Les quatre armatures à retouche couvrante sont des feuilles de gui (fig. 88: 1, 4) ou des fragments de telles pièces (fig. 88: 2, 3). Une pointe (fig. 88: 4) est remarquable par sa finesse d'exécution, la pointe proximale, très effilée, étant complètement retouchée. Sur ces quatre pièces, la face ventrale n'est que partiellement retouchée. On remarquera que cette catégorie est sur-représentée, dans la mesure où l'identification des fragments de ces pièces (ici 2 sur 4) est plus facile que celle des fragments d'autres pointes. On notera aussi que ces quatre objets proviennent de la zone centrale.

3.4.5. La série des armatures compte encore une lamelle très étroite à bord abattu (fig. 88: 6) dont une extrémité est tronquée et l'autre fracturée. Les deux autres pièces sont d'identification incertaine:

— une pointe à base retouchée (?) fragmentaire, et de toute façon peu typique avec ce petit pédoncule mal dégagé en base (fig. 87: 13)

— un segment (?), fracturé (fig. 87: 12).

TABLEAU 3

Pointes à base non retouchée	10	40 %
Trapèzes	8	32 %
Armatures à retouche couvrante	4	16 %
Segment (?)	1	4 %
Pointe à base retouchée (?)	1	4 %
Rectangles	1	4 %

#### 4. Comparaisons

4.1. Compte tenu des conditions dans lesquelles cette série a été isolée, nous ne disposons d'autres moyens que typologiques pour situer cette industrie dans le cadre chrono-culturel du mésolithique européen. La présence des armatures à retouche couvrante, d'une lamelle à bord abattu très étroite, des trapèzes permet de rapprocher cet outillage de l'ensemble industriel RMS/B (Rhein-Meuse-Schelde) (Gob, 1985 a et b). D'autres observations confirment cette attribution :

— les grattoirs sont abondants, souvent courts et petits, et parmi eux, on relève la présence d'unguiformes et de grattoirs pygmées (Gob, 1985 a : 26);

— le débitage est régulier mais les lames bien larges sont rares (Gob, 1985 a : 28);

— les armatures de type beuronien (pointes à base retouchée, triangles) sont quasi absentes alors que les pointes de Zonhoven sont aussi nombreuses que les trapèzes (Gob, 1985 a : 29).

4.2. Si on analyse la répartition typologique des trapèzes, on constate que, à l'exception de la flèche tranchante, tous les trapèzes sont symétriques (4) ou asymétriques (3), et qu'il n'y a aucun trapèze rectangle ni trapèze à bases décalées.

Rozoy (1978, chap. 7 et 11) suggère, en Belgique et dans le bassin parisien, une évolution des trapèzes symétriques et asymétriques vers les trapèzes rectangles puis les trapèzes à bases décalées. Cette position paraît raisonnable; elle s'appuie sur deux arguments complémentaires :

— les pointes à retouche couvrante, présentes déjà avant l'apparition des trapèzes (RMS/A : Gob, 1985 a), sont plus fréquentes dans les gisements à trapèzes symétriques dominants;

— les retouches inverses plates, caractère tardif partout en Europe occidentale, apparaissent seulement sur les trapèzes à bases décalées (et des armatures non trapézoïdales plus évoluées) (Gob, 1985 b).

Malheureusement, la documentation est de mauvaise qualité quant aux gisements à trapèzes symétriques : séries non homogènes, fouilles anciennes, gisements non datés. La série de la Place Saint-Lambert ne fait pas exception à la règle et n'apporte donc pas d'argument décisif à ce point de vue. Cependant, si on admet l'hypothèse énoncée ci-dessus, la position chronologique de l'industrie doit se situer dans la première moitié du mésolithique récent, soit entre 8000 et 7000 BP (Gob, 1986).

4.3. Pour la région concernée, la comparaison peut porter seulement sur 12 datations (tableau 4) dont bien peu sont fiables.

TABLEAU 4

*Dates C-14 (en BP) entre 8000 et 6900 pour les industries RMS et Montbaniennes*

GrN -6076	Nijnsel 2	7785 +/- 50
GrN -1602	Hatert	7670 +/- 110
GrN -6087	Nijnsel 1	7635 +/- 75
GrN -1510	Oirschot 5	7510 +/- 60
Gif -4084	Maurégny-en-Haye	7390 +/- 160
GrN -6088	Nijnsel 1	7310 +/- 85
Gif - 355	Montbani 2	7280 +/- 350
OXA- 142	Weelde-Paards. 1	7150 +/- 150
GrN -7177	Loschbour	7115 +/- 45
Lv - 959	Weelde-Paards. 5	6990 +/- 135
Lv -1410	Station Leduc	6990 +/- 90
Gif -1106	Montbani 2	6930 +/- 170

Les dates de Oirschot 5, Nijnsel 1 et Montbani 2 concernent des industries du mésolithique moyen, sans trapèze, et doivent être écartées (Rozoy, 1978 : 165, 463; Gob, 1985 a : 26).

La date la plus ancienne, Nijnsel 2, contient quelques trapèzes symétriques et asymétriques, avec de nombreux triangles à retouche couvrante et des armatures du mésolithique moyen (Heesters, 1967; Gendel, 1984 : tableau A-2).

L'industrie d'Hatert est inédite.

Les industries de Weelde 1 (Huyghe et Vermeersch, 1982 : 175), de Maurégny (Hinout, 1984) et de la Station Leduc (Gob et Jacques, 1985) sont caractérisées par l'abondance des trapèzes rectangles, et Weelde 5 (Huyghe et Vermeersch, 1982 : 175) par celle des trapèzes rectangles et à bases décalées.

De ces observations, il ressort que les trapèzes rectangles occupent bien une position intermédiaire entre les symétriques et les bases décalées et deviennent prépondérants dans le dernier tiers du 8<sup>e</sup> millénaire BP (en chronologie C-14). Cela semble donc confirmer l'hypothèse proposée par Rozoy (cf. ci-dessus) et place l'industrie de la Place Saint-Lambert entre 7800 et 7300 BP.

4.4. Il convient de revenir sur la présence, non négligeable, de microburins à la Place Saint-Lambert. Ces déchets y sont moitié moins nombreux (13 pour 25) que les armatures. Même si on élimine les trois pièces recueillies dans d'autres contextes que celui contenant l'industrie mésolithique, cela représente un taux de 4 microburins pour 10 armatures. Ce taux est faible par rapport à ceux observés dans la région pour les industries du mésolithique ancien et moyen (Gob, 1981 : 253), où le taux est toujours supérieur à 0,5.

Cependant, il n'est pas négligeable, comme je l'avais d'abord écrit (Gob, 1984 : 205) sur base d'une étude partielle de l'industrie.

Dans ces conditions, il convient de tempérer les affirmations (Rozoy, 1978 : 197; Gob, 1985 a : 26) selon lesquelles les industries de type RMS se caractériseraient par l'absence ou du moins l'extrême rareté des microburins.

Ces derniers sont plutôt rares, voire absents (comme à Lommel-Gelderhorsten : Geerts et Vermeersch, 1984 : 37) mais ils peuvent aussi être présents en petit nombre.

### 5. Conclusions

Malgré les mauvaises conditions dans lesquelles la série mésolithique de la Place Saint-Lambert — zone centrale — a été découverte, elle nous donne une image typologique apparemment homogène de l'occupation du site. Celle-ci appartient à l'ensemble industriel RMS/B et peut être datée entre 7800 et 7300 BP, par comparaison avec d'autres ensembles régionaux et en termes de chronologie C-14. Malheureusement, aucun autre renseignement, d'ordre stratigraphique ou paléolithographique, ne nous est accessible.

### Bibliographie

- GOB, A., 1981 : *Le Mésolithique dans le bassin de l'Ourthe*, Liège, 351 p. et 73 pl.  
 GOB, A., 1984 : Les industries microlithiques dans la partie sud de la Belgique, dans CAHEN. D. et HAESAERT. P. (éds.), *Peuples chas-*

*seurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles : 195-210.

- GOB, A., 1985 a : Extension géographique et chronologique de la culture Rhein-Meuse-Schelde (RMS), *Helinium*, 25 : 23-36.  
 GOB, A., 1985 b : Typologie des armatures et taxonomie des industries du Mésolithique au nord des Alpes, *Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois*, 2.  
 GOB, A., 1986 : *C-14 dates for the Mesolithic of Europe*, (B.A.R.) sous presse.  
 GOB, A. et JACQUES, M-Cl., 1085 : A late mesolithic dwelling - structure at Remouchamps (com. Aywaille, Belgium), *Journal of Field Archaeology* : 163-175.  
 GEERTS, F. et VERMEERSCH, P., 1984 : The mesolithic site of Lommel-Gelderhorsten, *Notae Praehistoricae*, 4 : 23-44.  
 GENDEL, P., 1984 : *Mesolithic Social Territories in Northwestern Europe*, (B.A.R., S 218), 263 p.  
 HEESTERS, P. W., 1967 : Mesolithikum te Nijnsel, *Brabant Heems*, 19 : 168-178.  
 HINOUT, J., 1984 : Les outils et armatures - standards mésolithiques dans le bassin parisien par l'analyse des données, *Revue Archéol. de Picardie*, 1-2 : 9-30.  
 HUYGHE, D. et VERMEERSCH, P., 1982 : Late Mesolithic settlement at Weelde-Paardsdrank, *Studia Praehistorica Belgica*, 1 : 115-204.  
 ROZOY, J.-G., 1978 : *Les derniers chasseurs*, Charleville, 1256 p. et 259 pl., 3 vol.

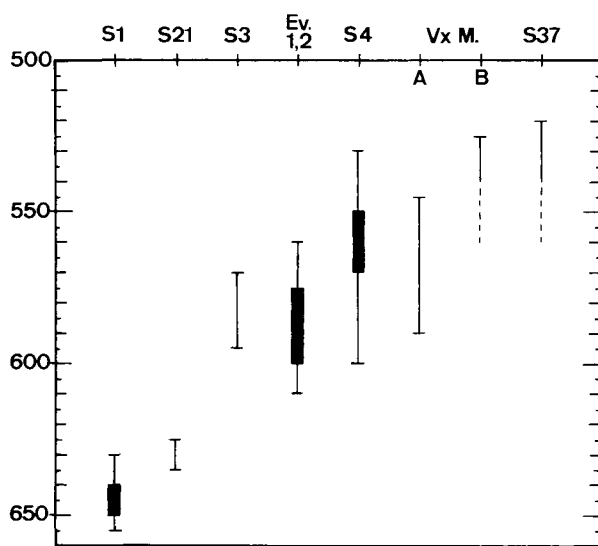
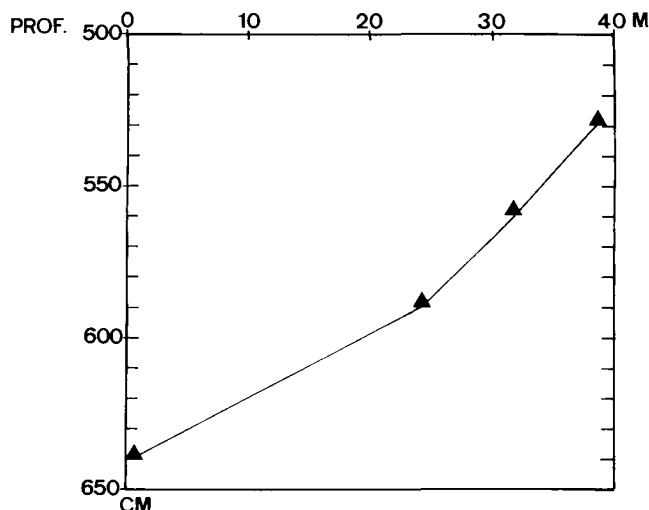


Fig. 81  
 Distribution verticale par sondages et altitude moyenne des artefacts mésolithiques (altitudes par rapport au zéro général de fouille situé à 68,874 m d'altitude géographique).



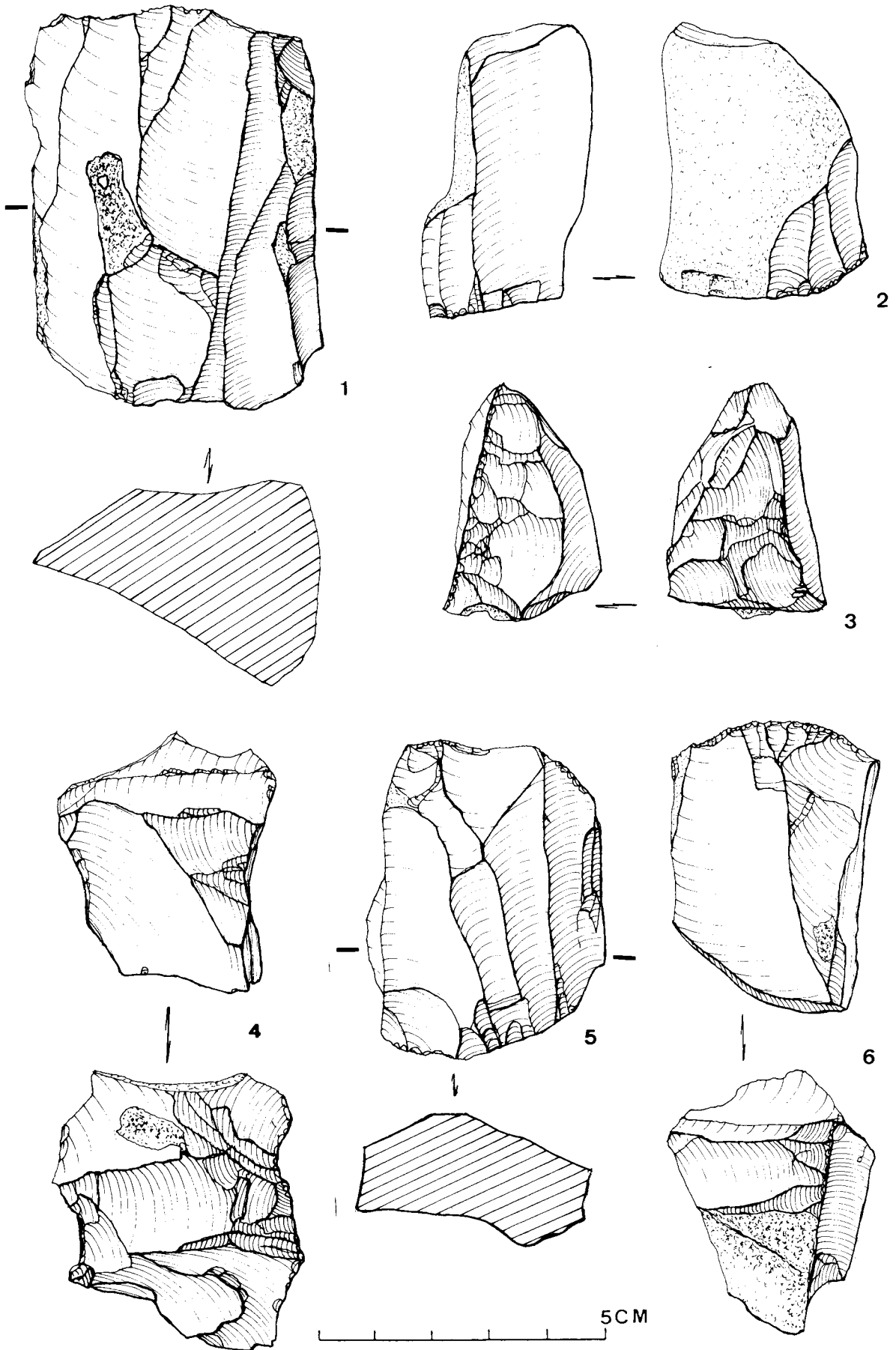


Fig. 82  
*Industrie lithique mésolithique: nucléus.*

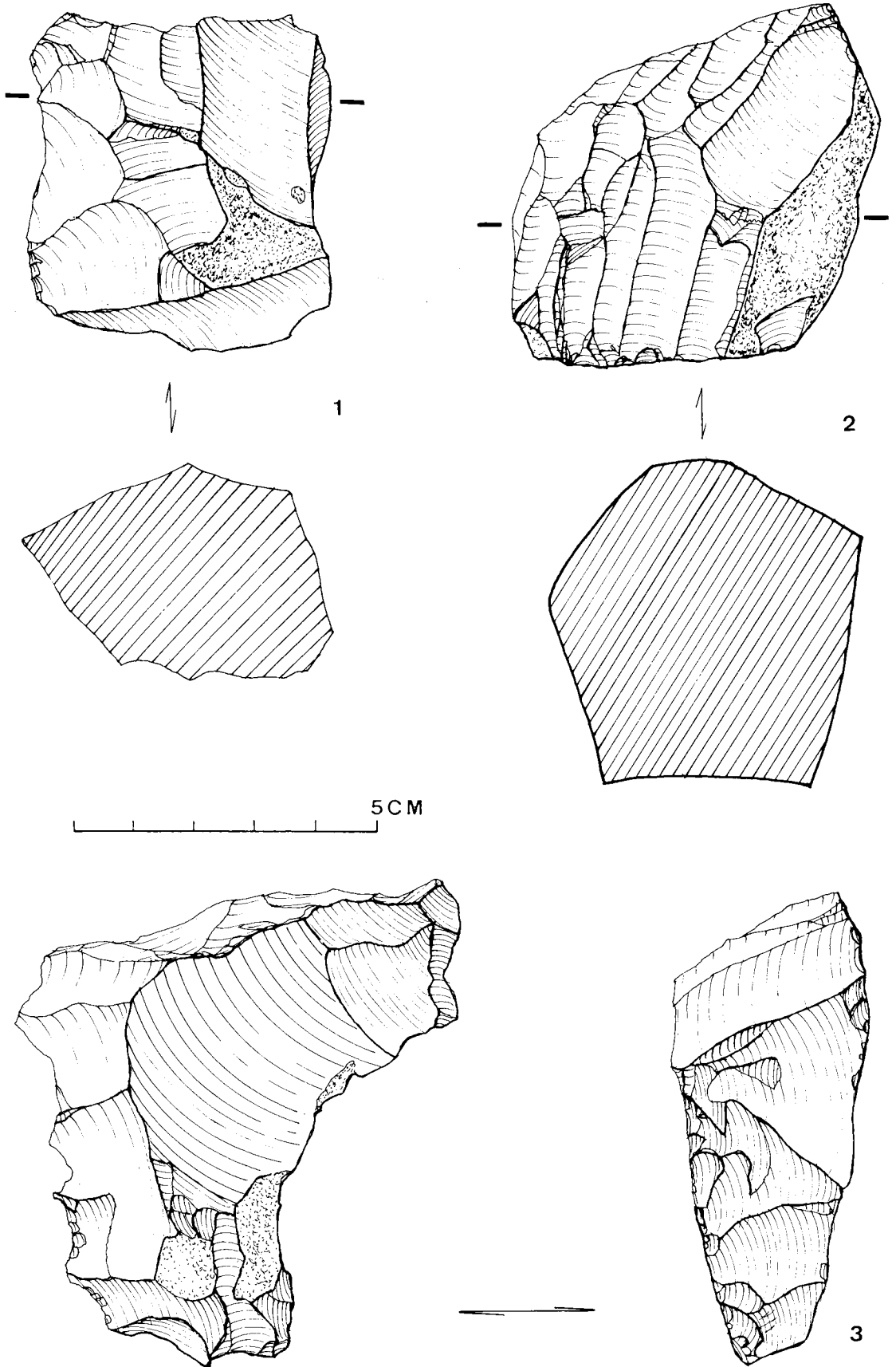


Fig. 83  
*Industrie lithique mésolithique: nucléus.*



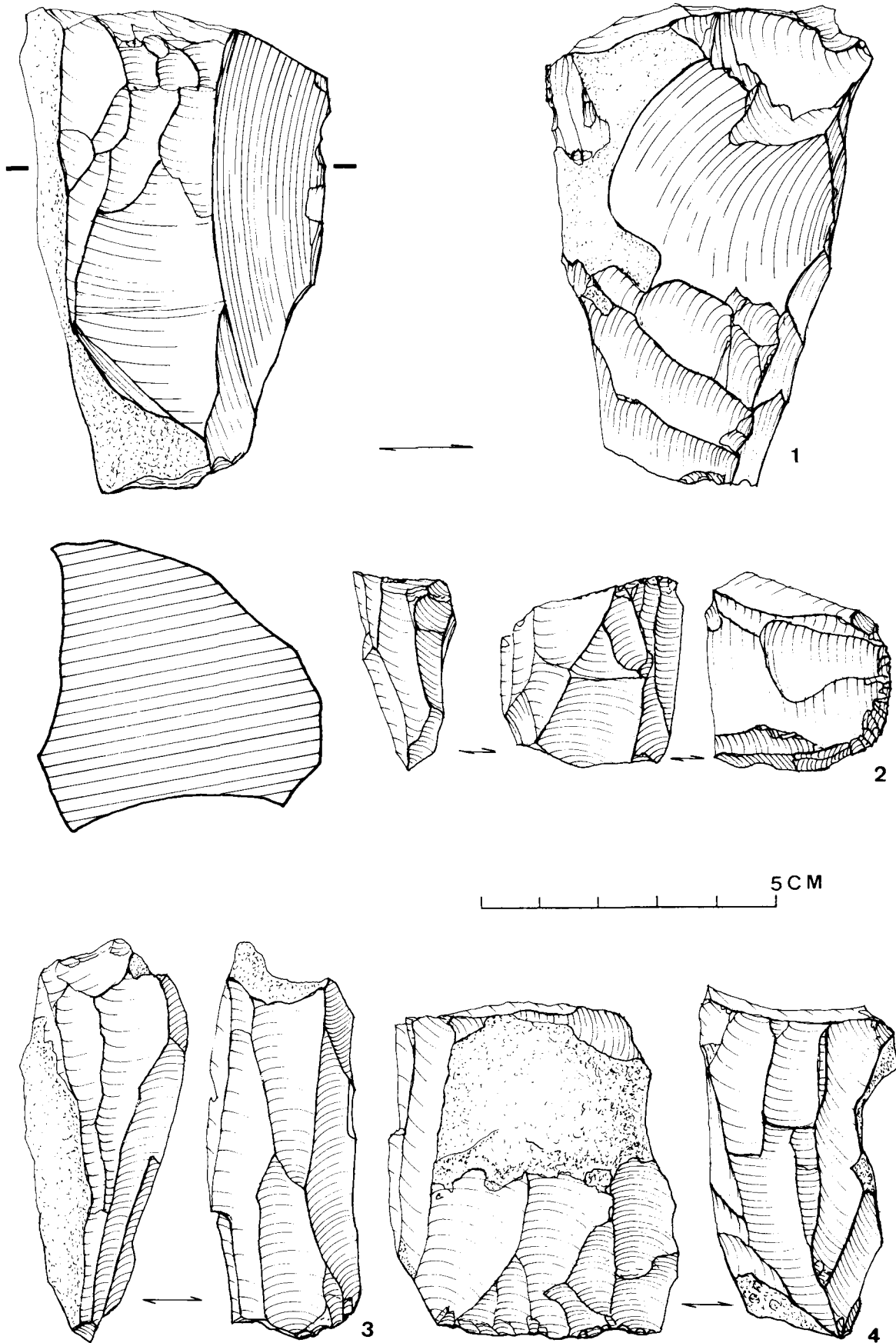


Fig. 84  
*Industrie lithique mésolithique: nucléus.*

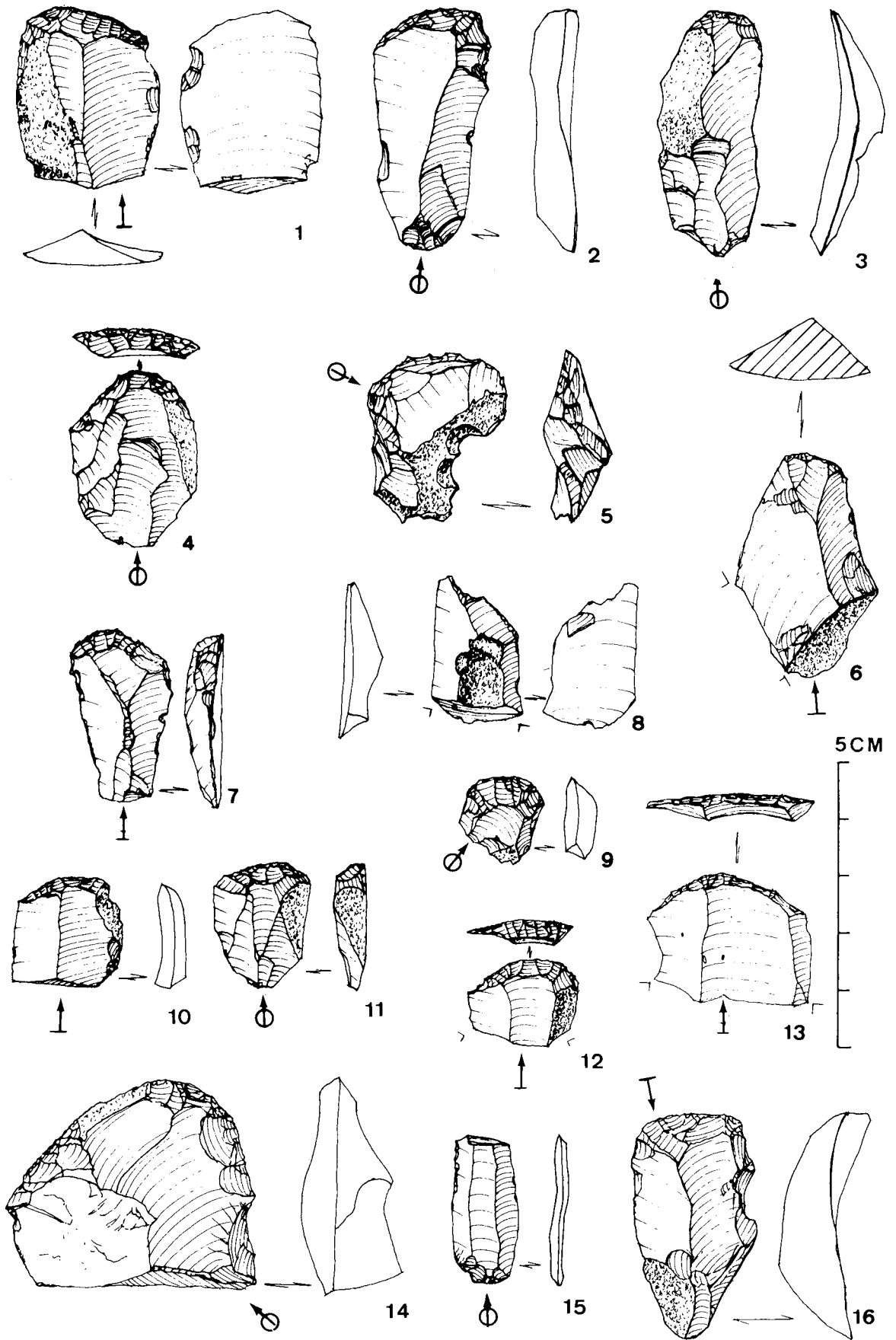


Fig. 85  
*Industrie lithique mésolithique: outils primaires.*

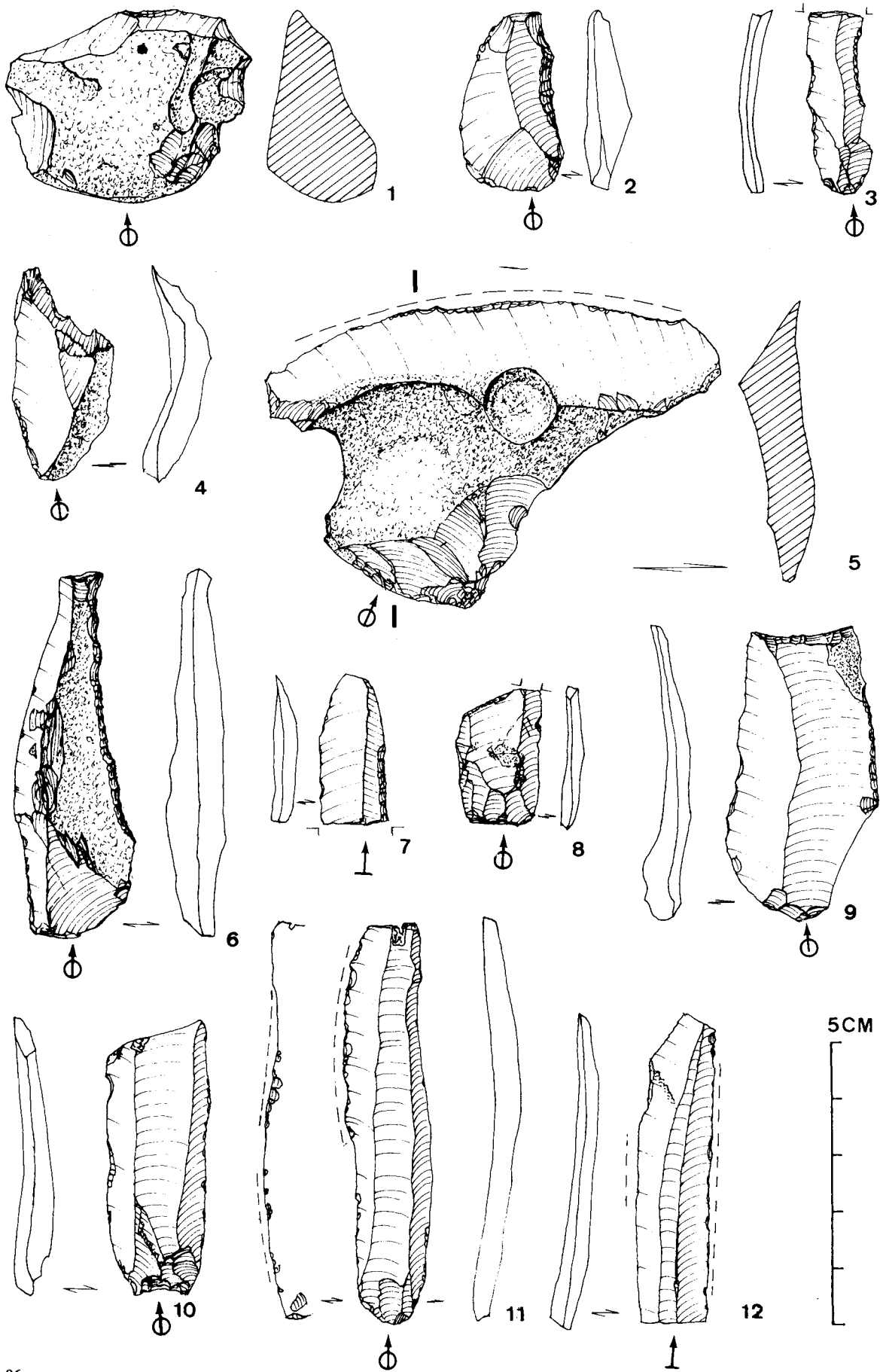


Fig. 86  
 Industrie lithique mésolithique: outils primaires et sur lame.

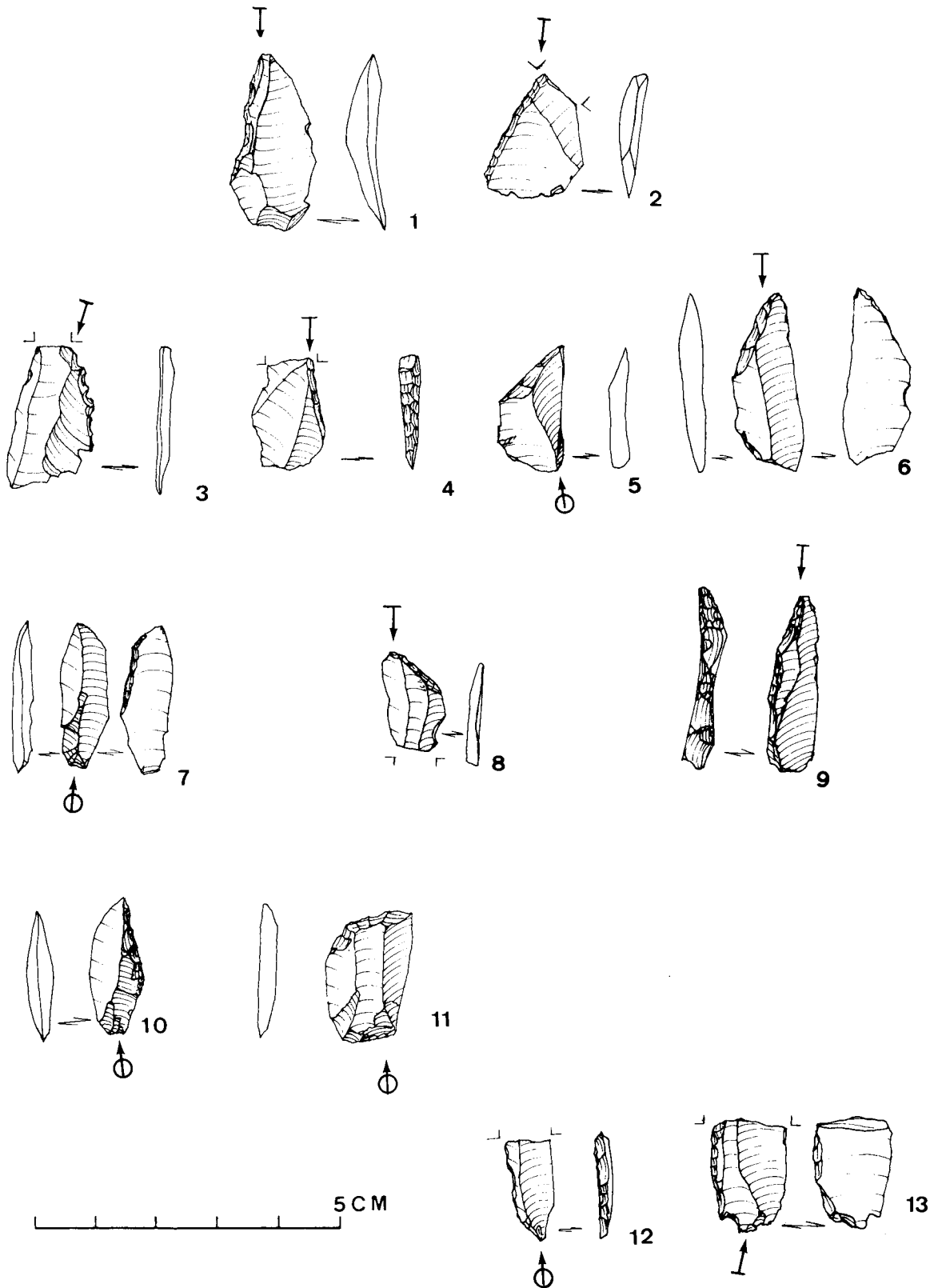


Fig. 87  
*Industrie lithique mésolithique: armatures.*

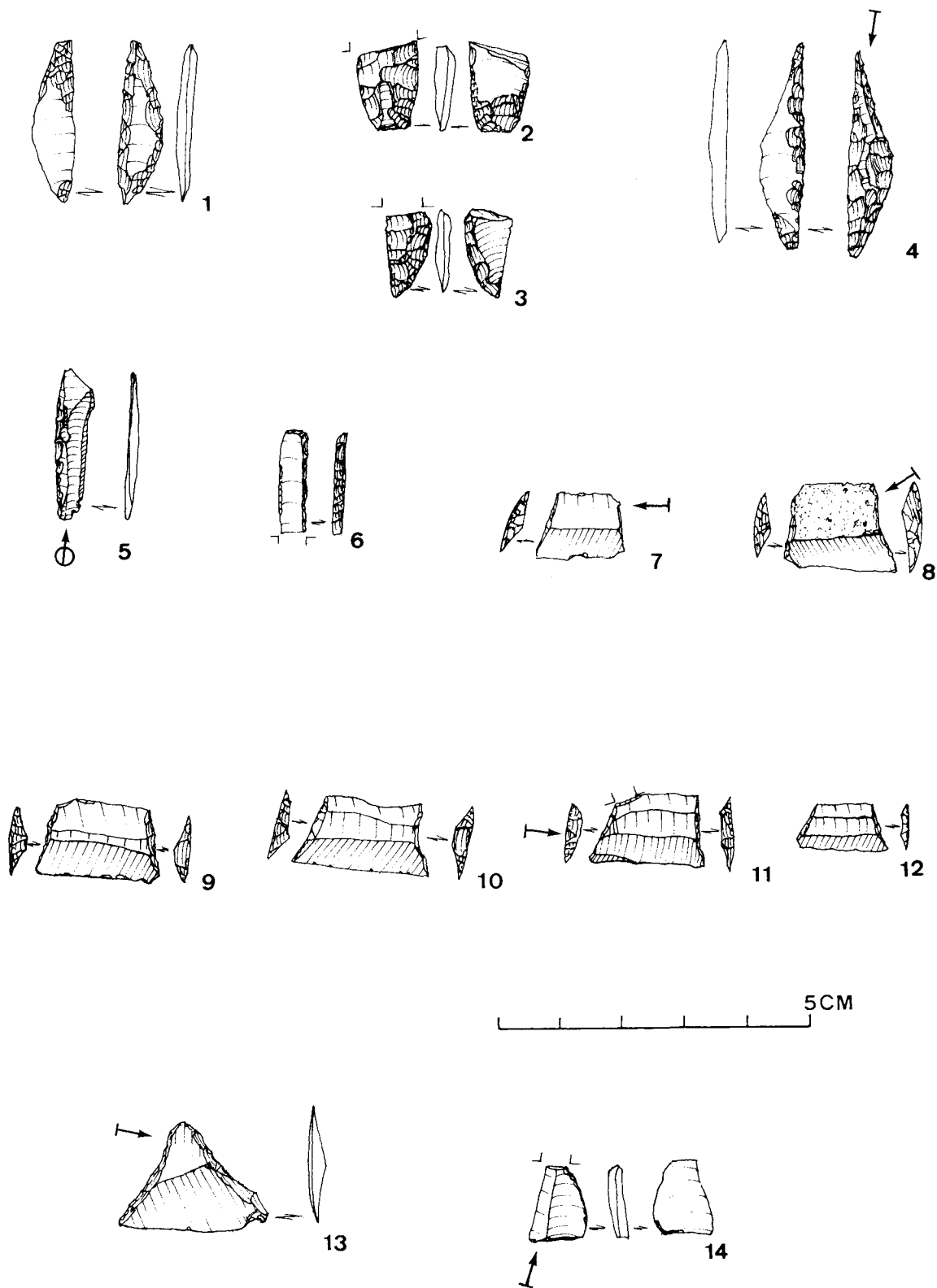


Fig. 88  
*Industrie lithique mésolithique: armatures.*